

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Enquête pour recenser les actions, les problématiques et les besoins des collectivités territoriales

Cette note présente la méthodologie de l'enquête réalisée dans le cadre du projet de renforcement de l'observation territoriale en santé environnement (action 16.1 du PRSE4) porté par le Réseau ÎSÉE et l'ORS Île-de-France.

12 collectivités franciliennes ont été interrogées par le biais d'entretiens semi-directifs, entre juin et octobre 2024. Les personnes interrogées dans chacune des collectivités pouvaient aussi bien être des agents (chargés de mission, directeurs...) que des élus.

Les collectivités interrogées ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères :

- La géographie, avec la typologie de territoires (urbain, périurbain, rural...) définie dans le SDRIF-E
- La multi-exposition environnementale, avec l'outil développé par l'ORS Île-de-France
- Le fait que la collectivité s'intéresse de près ou de loin à l'observation locale en santé
- Le fait que la collectivité mène des politiques ayant un lien plus ou moins fort avec la santé (CLS, document de planification avec un volet santé...)
- La présence d'un élu à la santé dans l'exécutif municipal ou intercommunal

Toutes les typologies de territoires sont ainsi représentées parmi les collectivités interrogées : d'une commune de l'hypercentre métropolitain jusqu'à une intercommunalité rurale des franges de la région Île-de-France, en passant par des territoires du cœur de la métropole, de l'agglomération parisienne ainsi que des villes moyennes situées en grande couronne.

Par ailleurs, concernant le critère relatif à la multi-exposition environnementale, notre choix a été de retenir des collectivités concernées par une part significative de leur population multi-exposée (score environnement supérieur à 38), afin de voir si des actions spécifiques étaient mises en place compte-tenu des problématiques de santé environnement plus nombreuses dans ces territoires.



Trois catégories de collectivités interrogées :

- **Catégorie 1**

Des collectivités du cœur de l'agglomération avec une part significative de leur population multi-exposée (au moins 1 habitant sur 4) et défavorisée (revenu médian par UC < 20 000 euros, soit les plus faibles de notre échantillon).

- **Catégorie 2**

Des collectivités urbaines avec des secteurs multi-exposés bien spécifiques et ne concernant qu'une très faible part de la population (abords du Boulevard Périphérique, échangeur autoroutier, ...).

- **Catégorie 3**

Des collectivités périurbaines ou rurales avec des populations moins multi-exposées. Des problématiques spécifiques aux espaces ruraux (pollution de l'eau, pesticides...) qui ressortent moins bien avec l'indicateur de multi-exposition.

Trois catégories de questions ont été posées concernant :

- ✓ L'identification des éventuelles actions portées par la collectivité en matière de santé environnement
- ✓ L'organisation interne – portage interne des enjeux de santé environnement, degré de transversalité... – et partenariats avec d'autres collectivités et/ou acteurs du territoire
- ✓ Le positionnement par rapport à l'observation territoriale en santé environnement : perceptions, usage de la donnée, conditions de réussite, besoins

A noter que l'enquête menée auprès de ce panel a été enrichie par les échanges ayant eu lieu durant les différentes réunions du groupe projet. Ils ont permis d'apporter un certain nombre d'éléments complémentaires à l'enquête et notamment, d'apporter le regard d'un département (en l'occurrence celui du Val-de-Marne) et de la Région.